



Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire

dimanche 4 juin 2017

Les membres de l'Amicale des Pruniers de France, inscrite au registre des associations sous le numéro W413000121 se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à la mairie de Pruniers-en-Sologne, le dimanche 4 juin 2017.

Les convocations écrites ont été faites en date du 23 mai 2017 conformément à l'article 12 des statuts.

L'Assemblée est présidée par M. Joseph Martinez.

Sont présentes : les communes de Cervione, Prunay-en-Yvelines, Prunay-le-Gillon, Prunay-sur-Essonne, Pruniers, Pruniers-en-Sologne. Ces communes sont représentées par le maire ou un délégué local.

Sont excusés : Mrs Thereze Claude, maire de la commune de Pruniers-en-Sologne et Charles Poli, ancien maire de Pruno.

Est absente : la commune de Pruno

Assistent également à la réunion : un membre d'honneur (Jean Marie Bisson), un membre honoraire (Guy Cappé) et des membres associés tels que définis par l'article 4 des statuts.

M Fabien Tellier, directeur du centre « ados » de la commune, a été convié à cette réunion par Joseph Martinez.

Le quorum prévu par l'article 14 étant atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer sur l'ordre du jour fixé dans la convocation.

1. Allocution de bienvenue du président

Joseph Martinez ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette Assemblée Générale Ordinaire.

Il remercie également les cyclistes de Prunay-en-Yvelines de leur visite.

2. Rapport moral

Des courriers d'invitation ont été envoyés aux communes susceptibles de faire partie de l'Amicale. Seul le Maire de la commune de Prunet dans le Cantal, M Michel Meral, a répondu. Il n'était pas disponible à cette date.

La rando cyclo et pédestre (Le Tour des Pruniers de France) organisée le 17 septembre 2016 a eu du succès : 40 cyclistes et 60 marcheurs pour visiter la commune y ont participé. Départ de Prunay-le-

Gillon passage à Prunay-en-Yvelines, point de rencontre à Ardelu avec Prunay-sur-Essonne. Pruniers-en-Sologne rejoignait le peloton à Ouarville pour une arrivée collective à Prunay-le-Gillon. Une remise de médaille « les Pruniers de France » a eu lieu afin de remercier tous les participants.

Journée sympathique et conviviale.

Cette opération sera renouvelée en 2017 avec en parallèle l'inauguration de la salle de sports de Prunay-le-Gillon. Le départ se fera de Prunay-en-Yvelines pour une arrivée à Prunay-le-Gillon. En projet, faire cette rando cycliste sur deux jours en passant par Pruniers-en-Sologne et Prunay-sur-Essonne.

Des motards de Pruniers-en-Sologne ont été reçus à Cervione.

3. Rapport et compte rendu financier du trésorier

Jean Paul Tissier, trésorier, donne lecture de son rapport sur les comptes de l'Amicale. 2016. Le compte bancaire présente un solde positif de 803€99.

Le paiement des cotisations 2014-2015 est à jour.

Le trésorier trouve que les frais bancaires sont élevés et propose d'aller négocier auprès d'une autre banque. Proposition acceptée par l'assemblée.

Joseph Martinez remercie le trésorier pour le travail effectué

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

4. Fixation du montant des cotisations 2017-2018

Un rappel des cotisations est fait à savoir que tous les membres (de droit, honoraires et associés) paient une cotisation de 10€ par personne.

Après discussion, il est proposé que la cotisation des membres associés ne soit pas une obligation mais un soutien financier à l'Amicale basée sur le libre choix de la personne présente à la rencontre. Une carte d'adhérent pourrait être remise à celle qui ce serait acquittée de la cotisation.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

La quote-part des participants afin d'aider la commune organisatrice du rassemblement reste à 50€ par personne.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Le trésorier va effectuer un appel à cotisation pour deux années : 2016/2017 et 2017/2018.

5. Site internet

Ludovic Gervin de Prunay-sur-Essonne a créé un nouveau site internet :

lespruniersdefrance.jimdo.com

Les communes sont sollicitées pour lui fournir des documents nécessaires à l'alimenter et de l'enrichir pour que les pages soient attrayantes (articles de presse, photos).

Un courrier sera adressé à Prunet (15130) pour donner l'adresse du site.

6. Validation des adhésions des membres associés 2017-2018

Se sont acquittées de la cotisation 2017-2018 : M et Mme Beaucourt (Pournoy la Grasse), M et Mme Humbert (Pournoy la Grasse), M et Mme Tresson (Pournoy la Chétive).

D'autres personnes ayant payées directement au trésorier, celui-ci devra en faire un état à la secrétaire.

7. Organisation de l'A.G. en 2018

Serge Bouquin de Pruniers informe l'assemblée que sa commune ne pourra pas organiser la rencontre de 2018 pour cause de travaux à la salle polyvalente.

Prunay-le-Gillon se propose pour 2019.

Corinne Piacenti propose de se retrouver sur un autre site. Une nouvelle formule pour notre rencontre pourrait être organisée : village vacances, bungalows avec salle de réception, traiteur... Peut être chercher à se rapprocher de Prunet dans le Cantal...

En 2018, la Pentecôte sera le W.E. du 21 mai.

Corinne Piacenti, Patrick Pagés et Ludovic Gervin se renseignent pour en faire part à la réunion qui aura lieu lors du Congrès des Maires en novembre.

8. Election du nouveau président

A l'unanimité, Joseph Martinez de Pruniers-en-Sologne a été reconduit à la présidence de l'Amicale pour 2017/2018.

9. Divers

Jacky Ferré informe l'assemblée que l'Evêque de Chartres serait disposé à faire une visite privée de la cathédrale.

Jean Marie Bisson suggère qu'une remise de gerbe sur le monument aux morts de la commune organisatrice de la rencontre soit faite. Aucune décision n'a été prise.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 12h15.

Pruniers-en-Sologne, le 4 juin 2017

Le président élu:

Joseph Martinez



la secrétaire :

Marie Line Humbert

